

## PVCA 2017-11-29 (223<sup>e</sup>)

### PROCÈS-VERBAL

De la deux-cent-vingt-troisième (223<sup>e</sup>) assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Cégep de Granby, tenue le mercredi 29 novembre 2017, à 19 h, en la salle de conférence, local A241.

---

#### Membres présents :

- M<sup>me</sup> Barbara Ash, milieu socioéconomique
- M. Serge Boulet, personnel professionnel
- M. Tomy Chaput, diplômé du secteur technique
- M. Jérôme Gelé, étudiant du secteur préuniversitaire
- M. Maximilien Mathieu, étudiant du secteur technique
- M<sup>me</sup> Kathleen Neault, partenaire du milieu de travail
- M. Yvan O'Connor, directeur général
- M. David Pilon directeur des études par intérim
- M. Richard Robert, personnel enseignant
- M<sup>me</sup> Nancy Roy, milieu des commissions scolaires
- M<sup>me</sup> Nathalie Simard, parent
- M. Serge Striganuk, président, milieu universitaire
- M. Stéphane Thériault, personnel de soutien

#### IL Y A QUORUM

#### Membres absents :

- M<sup>me</sup> Nathalie Désourdy, diplômée du secteur préuniversitaire, s'est excusée
- M<sup>me</sup> Chantal Gariépy, directrice des études, en congé d'invalidité
- M<sup>me</sup> Julie Hébert, milieu des entreprises, s'est excusée
- M<sup>me</sup> Marie-Josée Martel, milieu des entreprises, s'est excusée
- M<sup>me</sup> Lise Montagne, vice-présidente, milieu socioéconomique, s'est excusée
- M<sup>me</sup> Joëlle Tremblay, personnel enseignant, s'est excusée
- M. Edgar Villamarin, parent, s'est excusé

#### Invités :

- M. Maxime Mathieu, auditeur indépendant de la firme comptable Deloitte (présence jusqu'à la fin du point n° 3)
- M. Michel Bélanger, directeur des affaires étudiantes et des services à la communauté
- M<sup>me</sup> Julie Dechenault, directrice du Service des ressources humaines
- M. François Deschênes, directeur des Services administratifs
- M. André St-Pierre, directeur du Service de l'informatique
- M<sup>me</sup> Lucie Deslandes, adjointe administrative à la Direction générale

## 2017-223-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat du quorum, M. Serge Striganuk ouvre la séance à 19 h 01.

### 1.1 Accueil de M. Jérôme Gelé, étudiant du secteur préuniversitaire

M. Striganuk souhaite la bienvenue aux membres du Conseil, et plus particulièrement à M. Jérôme Gelé, étudiant du secteur préuniversitaire.

M. Gelé se présente. Il fait mention, entre autres, de son champ d'études, soit Sciences pures, et de sa participation aux équipes sportives Inouk. Un tour de table permet aux administrateurs et invités de se présenter.

M. O'Connor mentionne que tous les postes au Conseil sont pourvus et que les mandats de M. Striganuk et de M<sup>me</sup> Roy ont été renouvelés par la ministre.

## 2017-223-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Doc. CA-223-01 : Projet d'ordre du jour*

**Il est proposé par M. Stéphane Thériault, appuyé par M<sup>me</sup> Nancy Roy et résolu** d'adopter l'ordre du jour tel qu'il apparaît ci-après.

1. Ouverture de la séance
  - 1.1. Accueil de M. Jérôme Gelé, étudiant du secteur préuniversitaire
2. Adoption de l'ordre du jour (Doc. CA-223-01)
3. Adoption du rapport financier annuel 2016-2017 (Doc. CA-223-02)
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 20 septembre 2017 (Doc. CA-223-03)
5. Affaires découlant du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 20 septembre 2017
6. Informations découlant de la réunion du :
  - 6.1. Comité exécutif du 7 novembre 2017
  - 6.2. Comité exécutif du 29 novembre 2017
7. Nomination des membres de la Commission des études pour l'année 2017-2018 (Doc. CA-223-04)
8. Recommandation des sanctions de diplôme d'études collégiales (DEC) (Doc. CA-223-05)
9. Grilles de cours de programmes de diplôme d'études collégiales (DEC) (Doc. CA-223-06)
10. Rapport annuel 2016-2017 (Doc. CA-223-07)
11. Régime d'emprunts à long terme (Doc. CA-223-08)
12. Nomination de l'auditeur indépendant pour l'année 2017-2018 (Doc. CA-223-09)
13. Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (nomination de la personne responsable) (Doc. CA-223-10)

14. Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes (nomination du répondant en matière d'accommodement) (Doc. CA-223-11)
15. Politique de lutte contre le tabagisme (Doc. CA-223-12)
16. Période d'information
  - 16.1. Rapport du DG
17. Date de la prochaine assemblée : mercredi 21 février 2018
18. Levée de la séance

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 223-CA-01**

**2017-223-03**

### **ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2016-2017**

*Doc. CA-223-02 : Rapport financier annuel 2016-2017*

M. Striganuk invite les membres ayant besoin d'éclaircissements à ne pas hésiter à poser des questions.

M. Deschênes dépose le rapport financier puis M. Mathieu, de la firme Deloitte, résume le travail d'audit. Il indique que le rapport financier est conforme et en recommande l'adoption.

M. Deschênes présente les faits saillants du rapport et souligne la diminution du solde de fonds. Les membres échangent.

Considérant le dépôt du rapport financier annuel pour examen et adoption par les membres du Conseil d'administration;

Considérant la recommandation du Comité de budget et de vérification,

**Il est proposé par M. Stéphane Thériault, appuyé par M. Serge Boulet et résolu** d'adopter pour l'exercice financier 2016-2017, le rapport financier annuel, incluant les notes complémentaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 223-CA-02**

**2017-223-04**

### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2017**

*Doc. CA-223-03 : Procès-verbal du 20 septembre 2017*

Il est indiqué que le nom de M. Richard Robert aurait dû se retrouver dans la section des membres absents. En tenant compte de cette modification, **il est proposé par M. Tomy Chaput appuyé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard et résolu** d'approuver le procès-verbal de l'assemblée du 20 septembre 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 223-CA-03**

**2017-223-05      AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2017**

**5.1. 2017-222-11 (11.1) Période d'information – Commission d'évaluation de l'enseignement collégial**

M. O'Connor mentionne le suivi fait par la Direction à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

**5.2. 2017-222-11 (11.6) Période d'information – 50<sup>e</sup> anniversaire des cégeps**

Les membres sont invités à assister demain soir, au Cégep, à la retransmission simultanée du spectacle de l'Orchestre symphonique de Montréal.

**2017-223-06      INFORMATIONS DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU :**

**6.1. Comité exécutif du 7 novembre 2017**

Un contrat pour l'aménagement de la salle à manger de la cafétéria a été octroyé.

**6.2. Comité exécutif du 29 novembre 2017**

Le Cégep a adhéré à l'appel d'offres de la Vitrine technologie-éducation pour le choix d'un revendeur de produits Microsoft et Adobe en éducation.

**2017-223-07      NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES POUR L'ANNÉE 2017-2018**

*Doc. CA-223-04 : Nomination des membres de la Commission des études pour l'année 2017-2018*

Les membres de la Commission des études ont été nommés lors de la dernière assemblée du Conseil. Un étudiant s'est ajouté à la liste depuis : M. Marc-Antoine Mallette.

Conformément au règlement n° 5 relatif à la Commission des études, la nomination des membres doit être entérinée par le Conseil d'administration.

**Il est proposé par M. Richard Robert, appuyé par M. Maximilien Mathieu et résolu** de nommer les personnes dont les noms apparaissent au document CA-223-04 comme membres de la Commission des études pour l'année 2017-2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 223-CA-04**

**2017-223-08      RECOMMANDATION DES SANCTIONS DE DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)**

*Doc. CA-223-05 : Recommandation des sanctions de DEC*

M. Pilon présente le tableau des statistiques et mentionne que le Service de l'organisation et du cheminement scolaire atteste que les quatorze (14) étudiants et étudiantes inscrits sur la liste, conformément aux dispositions du Règlement sur le régime des études collégiales, satisfont aux conditions d'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC).

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Nancy Roy, appuyé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard et résolu,** considérant que les étudiants dont le nom apparaît dans la liste suivante (GR2017111701) satisfont aux conditions de sanction des études énoncées dans le Règlement sur le régime des études collégiales, de recommander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de leur décerner le diplôme auquel ils ont droit.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 223-CA-05**

**2017-223-09 GRILLES DE COURS DE PROGRAMMES DE DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)**

*Doc. CA-223-06 : Grilles de cours de programmes de DEC*

M. Pilon présente les modifications mineures qui ont été apportées aux grilles de cours des deux programmes pour faciliter le cheminement des étudiants.

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Nancy Roy, appuyé par M<sup>me</sup> Barbara Ash et résolu** d'adopter les grilles de cours des programmes : Techniques d'éducation à l'enfance (322.A0) et Techniques d'éducation spécialisée (351.A0).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 223-CA-06**

**2017-223-10 RAPPORT ANNUEL 2016-2017**

*Doc. CA-223-07 : Rapport annuel 2016-2017*

M. O'Connor présente les faits saillants du rapport annuel.

Les membres échangent notamment sur les indicateurs de réussite. M. Pilon fera un suivi pour expliquer la variation à la baisse du taux de réussite maximal de la cohorte 2016 en Soins infirmiers.

**Il est proposé par M. Maximilien Mathieu, appuyé par M. Tomy Chaput et résolu** d'adopter le rapport annuel 2016-2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 223-CA-07**

**2017-223-11 RÉGIME D'EMPRUNTS À LONG TERME**

*Doc. CA-223-08 : Régime d'emprunts à long terme*

Les transactions d'emprunts conclues en vertu du régime d'emprunts à long terme serviront à refinancer des emprunts à long terme échus et à rembourser des dépenses d'investissements déjà effectuées, le tout actuellement financé à court terme par des emprunts temporaires contractés à cette fin.

**Il est proposé par M. Stéphane Thériault, appuyé par M<sup>me</sup> Nancy Roy et résolu** d'adopter le régime d'emprunt proposé par le Ministère d'au plus 5 138 681 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 223-CA-08**

**2017-223-12 NOMINATION DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'ANNÉE 2017-2018**

*Doc. CA-223-09 : Nomination de l'auditeur indépendant pour l'année 2017-2018*

Le mandat de vérification est renouvelable annuellement, selon la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, pour une période maximale de cinq (5) ans. Le mandat de la firme comptable Deloitte en est à sa dernière année.

M. Deschênes mentionne, par ailleurs, les tarifs avantageux que le Cégep a eus à la suite de l'appel d'offres sur invitation il y a quatre ans.

**Il est proposé par M. Tomy Chaput, appuyé par M. Serge Striganuk et résolu** de retenir les services de vérification de la firme comptable Deloitte pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 223-CA-09**

**2017-223-13 LOI FACILITANT LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS (NOMINATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE)**

*Doc. CA-223-10 : Fiche synthèse : Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (nomination de la personne responsable)*

M. O'Connor résume la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics. Le Conseil doit désigner une personne responsable du suivi des divulgations qui sera chargée de son application.

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Nancy Roy, appuyé par M<sup>me</sup> Kathleen Neault et résolu** de nommer la directrice du Service des ressources humaines pour agir à titre de responsable du suivi des divulgations effectuées par les employés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 223-CA-10**

**2017-223-14 LOI FAVORISANT LE RESPECT DE LA NEUTRALITÉ RELIGIEUSE DE L'ÉTAT ET VISANT NOTAMMENT À ENCADRER LES DEMANDES D'ACCOMMODEMENTS POUR UN MOTIF RELIGIEUX DANS CERTAINS ORGANISMES (NOMINATION DU RÉPONDANT EN MATIÈRE D'ACCOMMODEMENT)**

*Doc. CA-223-11 : Fiche synthèse : Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'état et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes (nomination du répondant en matière d'accommodement)*

La Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État s'applique à l'ensemble du secteur public, incluant les cégeps.

La Loi établit le devoir pour les membres du personnel des organismes publics d'agir, dans l'exercice de leurs fonctions, de façon à ne pas favoriser ni défavoriser une personne en raison de son appartenance ou non à une religion ou en raison de ses croyances religieuses.

Le Cégep doit désigner, au sein de son personnel, un répondant en matière d'accommodement qui aura pour fonctions notamment de le conseiller en matière d'accommodement et de lui formuler des recommandations ou des avis dans le cadre du traitement des demandes reçues.

Les membres échangent. Il est suggéré entre autres de documenter les demandes reçues et accordées. En ce qui concerne la pédagogie et les plans de cours, M. Pilon mentionne que cet aspect sera pris en compte lors de la révision de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages.

**Il est proposé par M. Tomy Chaput, appuyé par M<sup>me</sup> Nancy Roy et résolu** de désigner le directeur des affaires corporatives comme étant le répondant en matière d'accommodement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 223-CA-11**

### **2017-223-15 POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LE TABAGISME**

*Doc. CA-223-12 : Politique de lutte contre le tabagisme*

La Loi concernant la lutte contre le tabagisme prévoit qu'à compter du 26 novembre 2017, les collèges d'enseignement général et professionnel devront avoir adopté une politique de lutte contre le tabagisme visant la création d'environnements « sans fumée ».

La présente politique permet au Cégep de se conformer aux dispositions législatives et réglementaires en la matière.

M. Deschênes mentionne qu'une reddition aux deux ans dans le rapport annuel devra être faite. Pour l'instant, le Cégep ne va pas jusqu'à interdire de fumer sur l'ensemble du campus. Les membres échangent.

**Il est proposé par M. Jérôme Gelé, appuyé par M. Maximilien Mathieu et résolu** d'adopter la Politique de lutte contre le tabagisme.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 223-CA-12**

### **2017-223-16 PÉRIODE D'INFORMATION**

M. Striganuk informe que la courte visite au Cégep de M<sup>me</sup> Gariépy ne signifiait pas son retour. Il indique que des échanges ont lieu en ce sens.

#### **16.1. Rapport du DG**

M. St-Pierre présente les actions de sensibilisation qui ont été réalisées au Cégep en matière de cybersécurité.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dans le cadre du congrès du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération des cégeps, M. O'Connor mentionne la publication du texte de M. St-Pierre : *Les cégeps portés par le numérique* dans le livre : *Le réseau des cégeps, trajectoires de réussites* et la conférence de M. Guy Rocher : [http://lescegeps.com/histoire/les\\_origines/conference\\_de\\_cloture\\_de\\_m\\_guy\\_rocher\\_lors\\_du\\_congres\\_du\\_50e\\_anniversaire\\_des\\_cegeps\\_le\\_26\\_octobre\\_2017](http://lescegeps.com/histoire/les_origines/conference_de_cloture_de_m_guy_rocher_lors_du_congres_du_50e_anniversaire_des_cegeps_le_26_octobre_2017) .

Concernant la révision du FABES, une rencontre de travail organisée par la Fédération des cégeps, le 8 novembre dernier, a permis aux directions de convenir d'attentes qui seront déposées auprès du groupe d'experts mandaté pour réviser le modèle de financement des cégeps.

Finalement, les membres prennent connaissance de divers sujets de rayonnement tels que les portes ouvertes, l'auto téléguidée Kiwan, la remise de prix du concours Philosophe, etc.

**2017-223-17 DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE : MERCREDI 21 FÉVRIER 2018**

La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le 21 février 2018.

Quant à l'assemblée ordinaire du mois d'avril, il est convenu de reporter la rencontre au 25 avril 2018.

**2017-223-18 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**Il est proposé par M. Maximilien Mathieu, appuyé par M. Jérôme Gelé, de lever la séance à 21 h 18.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 223-CA-13**

---

M. Serge Striganuk  
Président

---

M. Yvan O'Connor  
Secrétaire général